

En 1229, Humbert était de retour dans sa seigneurie, quand Raymond de Toulouse s'empara de Castel-Sarrasin. A cette nouvelle, la reine Blanche de Castille lui confie de nouveau le commandement des troupes avec lesquelles il acheva promptement la complète soumission du Languedoc.

Dix ans plus tard, nous retrouvons le sire de Beaujeu dans l'armée des croisés que l'empereur, Baudoin de Courtenay, emmena de France au secours de l'empire latin de Constantinople. Pour l'aider à supporter les dépenses de cette expédition, le pape Grégoire IX lui avait fait remettre par l'abbé de Belleville et frère Pierre Philistin, de l'ordre des Frères mineurs, toutes les sommes acquittées par ceux qui se rachetaient de leurs vœux d'aller à la croisade (26 novembre 1238). Au mois de juillet 1239, Humbert, se rendant en Orient, se trouvait à Metz, d'où il data une charte de donation de la dime de la paroisse d'Ouroux, à l'église et aux chanoines de l'église de Notre-Dame de Beaujeu, tant pour la rémission de ses péchés, que pour acquitter la somme de 100 sous légués à cette église par son frère Louis de Beaujeu.

Humbert arriva au mois d'août à Constantinople. Après avoir combattu vaillamment contre les ennemis de l'empereur Baudoin, il assista au couronnement de ce prince qui se fit solennellement à Sainte-Sophie, au mois de décembre suivant. Le sire de Beaujeu revint dans ses états au printemps de l'année 1240.

Mais Humbert V prit une part plus glorieuse à la septième croisade. Il était revêtu, depuis l'année 1242, des fonctions de connétable de France, quand il suivit saint Louis en Egypte, en 1248, après avoir contracté un emprunt de la somme de 2500 livres. Dans cette expédition, huit chevaliers furent chargés particulièrement de la garde du saint roi, et Humbert eut l'honneur d'être de ce nombre. « C'étaient, dit « Joinville, tous bons chevaliers, qui avaient de beaux faits « d'armes en deçà de la mer et au-delà..... Monseigneur « Geoffroy de Sargines, monseigneur Mathieu de Marly,